

Continuité

Place à la nature

Irène Cinq-Mars

Les grands jardins
Numéro 36, été 1987

URI : id.erudit.org/iderudit/18829ac

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN 0714-9476 (imprimé)
1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Cinq-Mars, I. (1987). Place à la nature. *Continuité*, (36), 51–51.

Tous droits réservés © Éditions Continuité, 1987

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]



Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

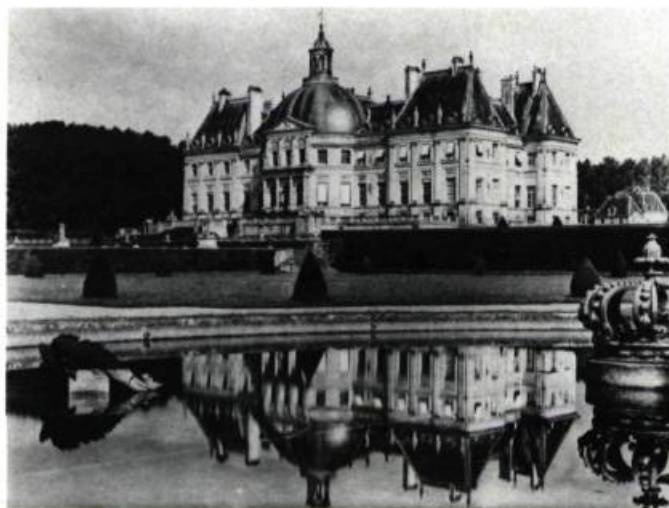
Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. www.erudit.org

PLACE À LA NATURE

Un programme pour la «renaissance» des paysages.

Le congrès *Landscape Architectural Bash* (LABASH), tenu à l'Université de Montréal en mars 1987 sous les auspices de l'École d'architecture de paysage, a réuni 700 délégués, étudiants en architecture de paysage provenant d'universités américaines, canadiennes et françaises. Le thème «Paysage, véhicule de valeurs» a permis l'expression de divers points de vue, d'une part, sur les valeurs passées que l'on peut retracer dans les paysages (paysage «spectacle» du XVIII^e siècle, paysage utilitaire du XIX^e siècle, etc.), et d'autre part, sur les valeurs que reflète aujourd'hui le façonnement des paysages.

Une quinzaine de conférenciers de plusieurs pays ont présenté leurs réflexions et leurs projets, dévoilant les multiples facettes d'une problématique complexe: celle que pose, à l'heure actuelle, l'identité du paysage. En effet, bien que l'art des jardins continue d'être l'une des assises fondamentales du savoir-faire des architectes paysagistes, et même si la nature constitue encore une métaphore, le paysage, objet privilégié depuis plus d'un siècle, pose problème. À l'aube du XXI^e siècle, le paysage est éclaté, fragmenté, déserté ou encombré; la mémoire du passé, «brouillée».



Les conférenciers ont proposé des solutions. Sur le plan de la gestion du paysage, on a parlé de mise en place de politiques du paysage pour mieux saisir et contrôler les transformations des images du territoire. En matière de planification, des projets de réseaux d'espaces verts structurant la trame urbaine, Archipel et Archiparc¹ par exemple, ont été commentés. Quant au design et à la conception de projets à l'échelle locale, il a beaucoup été question des rapports entre l'histoire, l'écologie, l'esthétique et la technique. Ainsi le paysage est à cette échelle un lieu dont il faut préserver l'identité et la singularité, tout en permettant la coexistence de plusieurs époques. On doit également redonner à la nature la place – à la fois symbolique et concrète – qui lui revient, en ayant recours à la géométrie des paysages hydrauliques et au génie biologique.

UN PROGRAMME POUR L'AVENIR

Pour que ces exemples soient porteurs d'espoir, il faut que le design, la conception d'un projet soient un «acte de réconciliation». Trois objectifs orientent alors l'architecture de paysage: d'abord, travailler avec la nature pour l'aider, que ce soit sur le plan technique, grâce entre autres aux nouvelles méthodes pour stabiliser les pentes, et sur le plan méthodologique ou éthique, par une stratégie de la conservation; humaniser le milieu de vie urbain en appuyant le design sur une solide connaissance des composantes physiques et sociales du milieu; enfin, réconcilier le milieu de vie avec la nature et l'histoire. Ces buts renvoient à des valeurs où l'on retrouve les principes d'équité et d'égalité.

Parmi les valeurs passées que l'on peut retracer dans les paysages, le paysage «spectacle» du XVIII^e siècle se retrouve avec éloquence dans les jardins de Vieux-le-Vicomte conçus par Le Nôtre. (photo: Arch. Phot. Paris/S.P.A.D.E.M.)

Persuadés que la «renaissance» des paysages constitue un enjeu collectif dans l'avenir, les conférenciers ont proposé un système de valeurs comportant deux volets. Le premier concerne les composantes que l'on doit retrouver dans la formation des architectes paysagistes: art, technicité, scientificité, mais aussi sensibilité et spiritualité. Le second volet comprend l'ensemble des dimensions dont les architectes paysagistes doivent tenir compte dans leur projet: les aspects écologique, culturel, économique, esthétique et éthique. Selon ce programme, les éléments traditionnels de l'art des jardins et des paysages (eau, sol, végétal, vent, histoire) pourront se conjuguer au temps futur.

1) Titre de la conférence de M. Jean Décarie, urbaniste, pour expliquer l'opération Réseau vert lancée par le RCM pour le territoire de Montréal. Ce réseau constituerait un niveau intermédiaire d'un système d'espaces verts, tel que proposé dans un projet du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, en 1983.

Irène Cinq-Mars

Professeure agrégée et vice-doyenne aux affaires académiques à la faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal.